

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 12 décembre 2017, à 18h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

**SONT PRÉSENTS :**

- Monsieur Pierre Poirier, maire
- Monsieur Michel Bédard, conseiller
- Monsieur Jean Simon Levert, conseiller
- Monsieur Alain Lauzon, conseiller
- Monsieur André Brisson, conseiller
- Madame Carol Oster, conseillère
- Madame Lise Lalonde, conseillère

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

- Monsieur Gilles Bélanger, directeur général
- Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate que tous les membres du conseil sont présents et renoncent à la signification d'un avis de convocation tel que prévu par le Code municipal.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 18 heures.

**RÉSOLUTION 9446-12-2017**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bédard :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Autorisation de financement de divers projets et libération d'affectations de surplus
4. Période de questions
5. Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION 9447-12-2017**  
**AUTORISATION DE FINANCEMENT DE DIVERS PROJETS ET LIBÉRATION D'AFFECTATIONS DE SURPLUS**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal avait affecté des sommes provenant du surplus libre à divers projets et que ceux-ci ont été soit annulés, soit réalisés à moindre coûts, soit reportés ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite financer certains projets à même les surplus ou fonds réservés ;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément au règlement numéro 160-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, toute dépense, pour pouvoir être effectuée ou engagée, doit être dûment autorisée par le conseil lorsqu'elle est financée par le surplus ou par un fonds réservé.

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson :

**DE LIBÉRER** les montants suivants et les retourner au surplus ou fonds indiqué :

Projet	Montants à libérer	Surplus ou fonds
Régularisation de la propriété de chemins	5 786.16 \$	Surplus libre
Élections 2017	5 116.94 \$	Surplus libre
Logiciel pour élections	802.34 \$	Surplus libre
Gestion intégrée des documents	18 663.75 \$	Surplus libre
Servitudes pour bornes fontaines sèches	5 300.00 \$	Surplus libre
Équipements de sécurité pour ateliers municipaux	5 000.00 \$	Surplus libre
Balai pour chargeur sur roues	474.23 \$	Surplus libre
Bollards pour lien multifonctionnel	2 052.21 \$	Surplus libre
Politique des aînés (MADA) et familiale	1 310.48 \$	Surplus libre
Remplacement de sculptures	1 736.32 \$	Surplus libre
Caméras de surveillance	388.96 \$	Surplus libre
Acquisition de bacs pour aires publiques	254.73 \$	matières résiduelles
Acquisition de 400 bacs verts	4 256.00 \$	matières résiduelles
Acquisition de 200 bacs verts	394.00 \$	matières résiduelles
Plans, études et estimation coût terrain Place Mt Blanc, Évaluation valeur marchande de terrains	18.72 \$	promotion
Caractérisation environnementale phase 1 Place Mont Blanc	1 301.82 \$	promotion
Programme subvention PPU Lac-Carré 2017	15 000.00 \$	promotion
Camionnette Ford F250 2017	521.95 \$	Fonds de roulement
Gloriette parc Domaine Lauzon	431.69 \$	Fonds de parc
Traitement de fissures d'asphalte	919.63 \$	Droits carrières-sablères
<b>TOTAL :</b>	<b>69 729.93 \$</b>	

**DE LIBÉRER** les sommes provenant du surplus libre affectées aux projets suivants, lesquels seront réalisés à mêmes le produit de la vente des équipements à la Régie incendie Nord Ouest Laurentides, poste budgétaire 03.01100.000;

Sel de déglçage hiver 2017-2018	14 000 \$
Réparations majeures de la niveleuse et de la rétrocaveuse	22 700 \$

**DE DÉCRÉTER** la réalisation des projets suivants et d'autoriser les dépenses en découlant à même les surplus ou fonds réservés tel que spécifié :

Projet	Montant	Fonds/surplus
Quote-part RINOL 2018	50 000 \$	Surplus libre
Logiciel de gestion documentaire	13 000 \$	Surplus libre
Agent de communications	35 000 \$	Surplus libre
Déneigement CTEL	8 819 \$	Surplus libre
Actions 2018 - MADA	10 000 \$	Surplus libre
Remplacement 3 sculptures	4 500 \$	Surplus libre
Présentoir pour livres à la bibliothèque	1 800 \$	Surplus libre
Pancartes bleues Maison des Arts	6 300 \$	Surplus libre
Programme subvention PPU Lac-Carré 2018	15 000 \$	Surplus promotion
Bacs à jardinage	1 500 \$	Frais de parc
Portes automatiques à la plage	1 900 \$	Frais de parc

Aménagement parc Domaine Lauzon	2 500 \$	Frais de parc
Traitement de fissures	5 000 \$	Droits carrières-sablières
Gravier et asphalte supplémentaires	20 000 \$	Droits carrières-sablières
TOTAL :	175 319 \$	

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

**RÉSOLUTION 9448-12-2017**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bédard de lever la présente séance spéciale à 18 h 05.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

---

Pierre Poirier  
Maire

---

Gilles Bélanger  
Directeur général et secrétaire-trésorier